

ORDONNANCE

Nous, Manuel CANTOS, Président du Tribunal de Commerce de RODEZ,

Assisté de Maître Marie-Paule BISCAYE-GUILLAUME, Greffier en Chef,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés, présentée par :

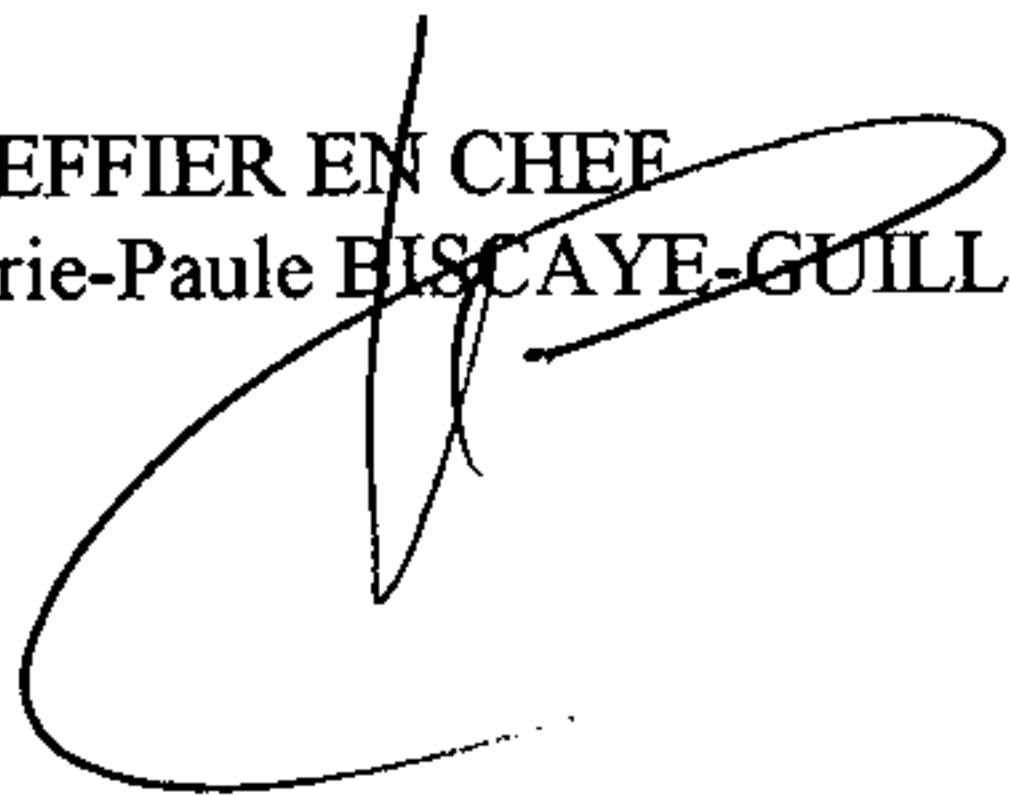
M MOLENAT Philippe agissant en qualité de Président du Directoire de la Société MOLENAT HODING, société anonyme sise à DECAZEVILLE(12300), 19 Site Industriel, Centre Ville immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rodez sous le numéro B 414 608 414 (97B208),

DESIGNONS : M VIGUIE Thierry
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
12740 LA LOUBIERE - LIOUJAS

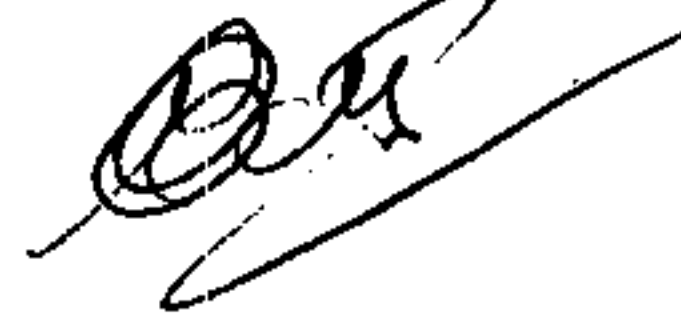
En qualité de **COMMISSAIRE AUX APPORTS** dans le cadre d'une augmentation de capital par apports en nature projetée, conformément aux dispositions des articles L 223-33 et L 223-9 al 1 de la loi n° 66-537 du 24 Juillet 1966, augmentation consistant en l'apport de 7 736 actions des 10 000 actions de la Société MENUISERIE MOLENAT sise à VIVIEZ(12110), Les Granges immatriculée sous le numéro B 340 492 842 (RCS RODEZ).

FAIT A RODEZ, le **3 OCT. 2002**

LE GREFFIER EN CHEF
Me Marie-Paule BISCAYE-GUILLAUME



LE PRESIDENT
Manuel CANTOS



**REQUETE PRESENTEE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RODEZ
AUX FINS DE NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS**

Je soussigné, Monsieur Philippe MOLENAT, Président du Directoire, demeurant à Peyrebrune, commune de FIRMI (Aveyron),

Né le 10 août 1966 à VILLEFRANCHE DE ROUERQUE (Aveyron),

Agissant en qualité de Président du Directoire de la Société :

MOLENAT HOLDING, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 477 896 euros, dont le siège est à DECAZEVILLE (Aveyron) 19 Site Industriel, Centre Ville, et dont le numéro d'identification est 414 608 414 (RCS RODEZ),

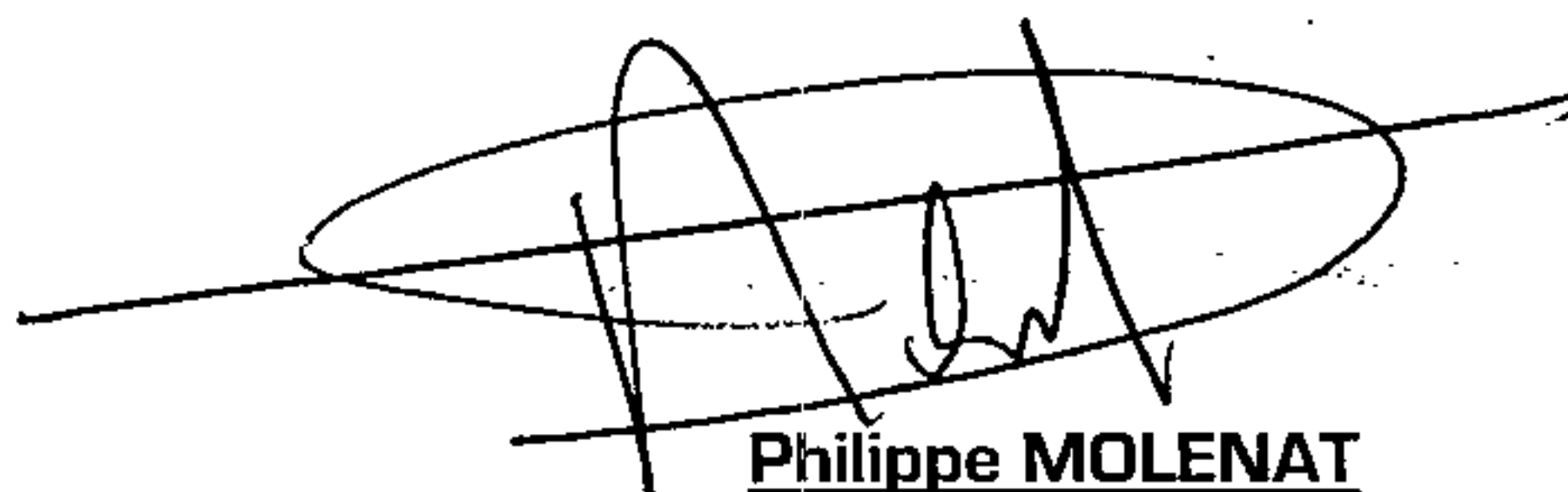
Sollicite de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de RODEZ la nomination de Monsieur VIGUIE Thierry, Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes, 12740 LA LOUBIERE - LIOUJAS,

En qualité de Commissaire aux Apports à la SA MOLENAT HOLDING, dans le cadre d'une augmentation de capital par apports en nature projetée, conformément aux dispositions des articles L 223-33 et L 223-9 al. 1 de la Loi n° 66-537 du 24 juillet 1966.

L'augmentation de capital consiste en l'apport de 7 736 actions des 10 000 actions de la Société MENUISERIE MOLENAT, au capital de 381 123 euros, dont le siège est à VIVIEZ (Aveyron), Les Granges - 12110 VIVIEZ, et dont le numéro d'identification est 340 492 842 (RCS RODEZ).

Conformément à l'article 10 « Agrément » des Statuts de la Société MENUISERIE MOLENAT SA « toute cession d'action à une personne déjà actionnaire de la Société, à un ascendant ou à un descendant ou au conjoint de l'actionnaire, est libre et s'opère sans qu'il soit besoin de l'agrément dont il sera ci-après parlé ».

Fait à Decazeville, le 24 septembre 2002.


Philippe MOLENAT